

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**

**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

9

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **15 DECEMBRE 2023**

**Objet de la délibération :**

**GAREOULT –  
OPERATION « ANDRE  
PAUL EXTENSION »  
PROJET DE  
CONSTRUCTION NEUVE  
DE  
8 LOGEMENTS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Véronique BELLEC, Christian BRIEL,  
Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen  
COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Marc ESPONDA  
Jeannine GHIO, Delphine GROSSO, Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN,  
Jacques PEYROT, Valérie RIALLAND.

Dalila CHOUIAH, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI  
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

**Absents et excusés :** Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI Patrick  
DEBIEUVRE, Dominique LAIN, Josée MASSI

**Représentant du CSE :** Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

Par délibération n°18 en date du 16/06/2023, vous avez autorisé l'acquisition d'un  
tènement foncier appartenant à la Commune par voie de bail emphytéotique, permettant la  
réalisation de 8 maisons individuelles en bande.

La Commune a souhaité modifier les modalités d'acquisition du terrain, de sorte que le  
foncier sera désormais vendu à l'Office à l'Euro symbolique.

Le tènement à acquérir, d'une surface de 2150 m2 environ, est à détacher du foncier  
figurant au cadastre de la manière suivante :

Commune : GAREOULT  
Section : AY  
Numéros : \* 18 pour 10.171 m<sup>2</sup>  
              \* 19 pour 4.693 m<sup>2</sup>

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser 8 logements, soit 3 PLAI, 3 PLUS et  
2 PLS, répartis sur les 3 type 2, 2 type 3, 2 type 4 et 1 type 5.

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de : 1 428 243 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- La signature de l'acte d'acquisition du tènement afférent,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI